



**CAMPAGNE  
TAXE APPRENTISSAGE  
2026**

## CAMPAGNE TAXE APPRENTISSAGE 2026

### Accompagnement fédéral Taxe d'apprentissage (CFA)

- La Fédération Française de Basketball est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage via son CFA
- **Déploiement d'une stratégie nationale de collecte et de gestion de la campagne (actions auprès de la CF entreprises, des filiales, des partenaires et fournisseurs des différents pôles de la FFBB).**

### Accompagnement des structures du réseau

- Mise à disposition de kits et supports de communication clés en main
- Outils de mailing pour mobilisation des partenaires locaux
- Diffusion d'une note explicative pour faciliter l'appropriation du dispositif

### Communication fédérale

- Campagne dédiée sur les réseaux sociaux fédéraux
- Actions de communication ciblées auprès des partenaires et fournisseurs

### Nouveauté 2026

- **Les associations employeuses sont désormais contributrices à la taxe d'apprentissage (loi de finances 2026)**
- **Envoi d'un courrier spécifique aux structures employeuses pour les informer et les mobiliser**



# LES ÉTAPES DE REDISTRIBUTION

## Principe général

- Toutes les structures habilitées à verser la taxe d'apprentissage disposent d'un compte sur SOLTéA
- Cette plateforme leur permet de choisir librement les établissements bénéficiaires et de répartir leur taxe

## Calendrier de la campagne 2026

- 26 mai 2026 : Ouverture de la campagne et début de la 1ère période de répartition
- 21 août 2026 : Clôture de la 1ère période
- 3 septembre 2026 : Début de la 2ème période de répartition
- 21 octobre 2026 : Clôture définitive de la campagne sur SOLTéA

## Suivi & valorisation

- Envoi d'un courrier aux structures contributrices
- Présentation des actions de développement soutenues

## Identifier la FFBB sur la plateforme SOLTéA

- Numéro de Siret : 78440586200052
- Code UAI : 0756181L
- Raison Sociale : Fédération Française de Basketball



**Erasmus+**

The background of the image features a color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Overlaid on this gradient are several thick white curved lines that form a stylized, abstract shape, possibly representing the Erasmus+ logo or a decorative element.

# Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?

- ❑ Erasmus+ est le programme de l'Union destiné à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe.
  
- ❑ Les organisations souhaitant participer à Erasmus+ peuvent mener un certain nombre d'activités de développement et de mise en réseau, en vue notamment :
  - d'améliorer les capacités professionnelles de leur personnel ;
  - de renforcer leurs capacités organisationnelles et de créer des partenariats de coopération transnationale avec des organisations d'autres pays, afin d'obtenir des résultats innovants ou d'échanger des bonnes pratiques ;
  - de favoriser les possibilités de mobilité à des fins d'enseignement et de formation pour les étudiants, le personnel éducatif, les stagiaires, les apprentis, les bénévoles, les professionnels du secteur de la jeunesse et les jeunes.
  
- ❑ Bénéfices :
  - accroître leur capacité d'exercer leurs activités au niveau international,
  - améliorer leurs méthodes de gestion,
  - accéder à davantage de projets et de possibilités de financement,
  - améliorer leur aptitude à préparer, gérer et suivre des projets et disposer d'un éventail de possibilités plus attractif pour les étudiants et le personnel éducatif.

# Et dans le sport ?

- ❑ Les actions d'Erasmus+ dans le domaine du sport encouragent la participation aux activités physiques, sportives et bénévoles. Elles visent à relever des défis sociétaux et liés au sport.
  
- ❑ Soutien des organisations qui souhaitent:
  - organiser des activités d'échange en matière d'apprentissage pour leurs apprenants et leur personnel dans d'autres organisations à l'étranger;
  - accueillir des enseignants qui suivent une formation ou inviter des experts de l'étranger dans leurs organisations.
  
- ❑ Les activités peuvent inclure, entre autres:
  - pour le personnel : des périodes d'observation en situation de travail, des cours et des missions d'enseignement ou de formation ;
  - pour les apprenants : des périodes d'apprentissage à l'étranger ou la participation à des concours de métiers.

# Qu'est-ce que l'accréditation Erasmus+ ?

□ L'accréditation Erasmus =

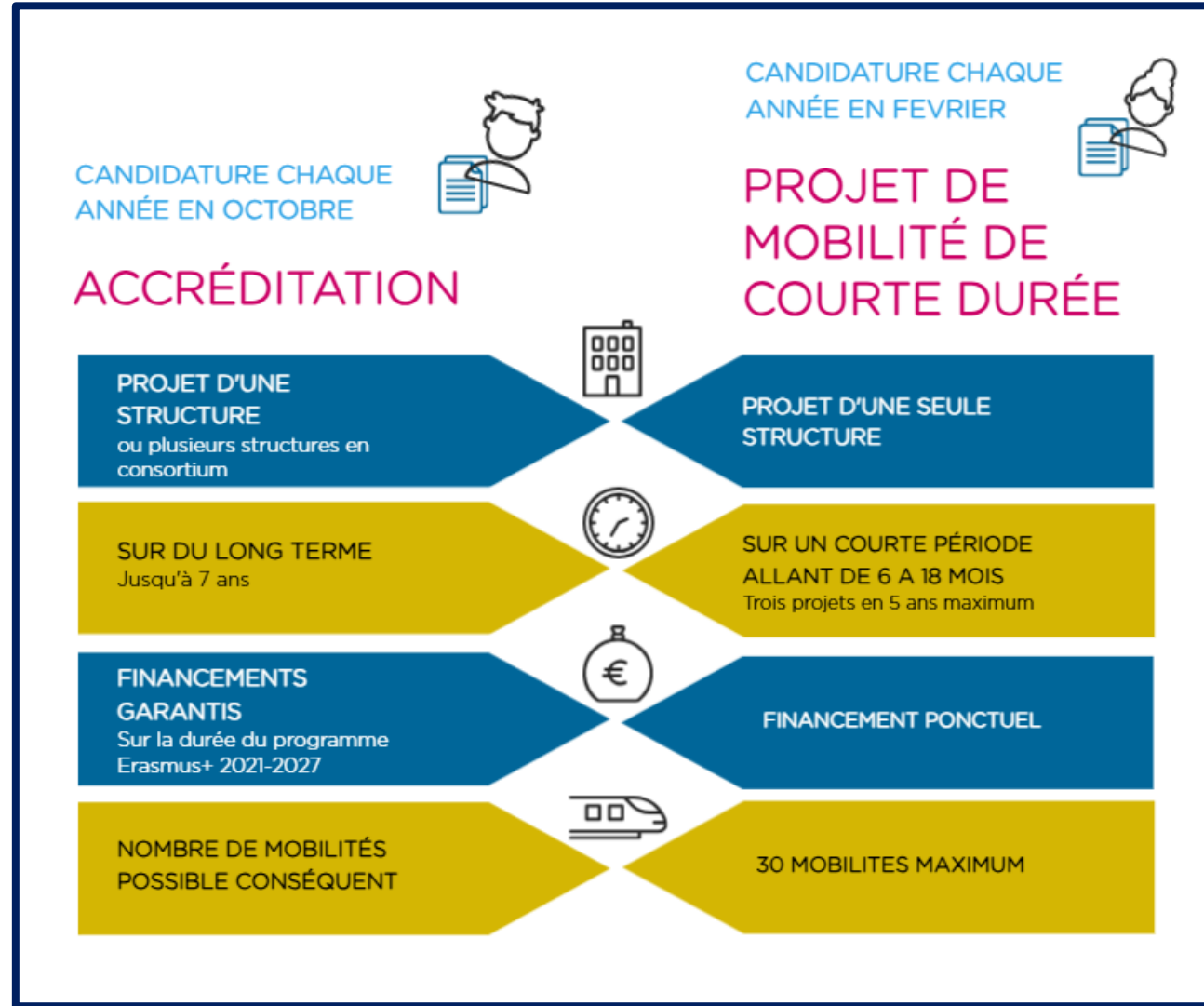
- Est un préalable indispensable pour accéder aux possibilités de financement simplifiées des activités de mobilité Erasmus+ des apprenants et personnels ;
- S'appuie sur le Plan Erasmus (projet de développement de l'organisme) qui décrit la stratégie de mise en œuvre dans la durée de mobilités de qualité ;
- Valable 7 ans ;
- Ouvre la possibilité de candidater annuellement pour l'obtention de financements Erasmus+ pour la mobilité.

Avantages à être accrédité	Risques à ne pas être accrédité
Long terme : jusqu'à 7 ans	Perte d'attractivité face à d'autres CFA proposant ce service
Accès simplifié et plus stable aux financements	Manquer des financements européens
Nombre de mobilités conséquent	Risque de retard sur les pratiques pédagogiques (ceux en réseaux européens innovent souvent plus vite)
Visibilité et attractivité renforcées	Image plus locale que nationale ou européenne
Fidélisation et montée en compétences des apprenants	
Fidélisation et montée en compétences des équipes	
Développement d'un réseau européen durable	
Valorisation institutionnelle (ex : appels d'offres ou partenariats)	



Le vrai risque aujourd'hui n'est pas tant "ne pas être accrédité", mais plutôt de laisser des concurrents mieux valoriser l'ouverture internationale = fuite des UFA vers d'autres CFA.

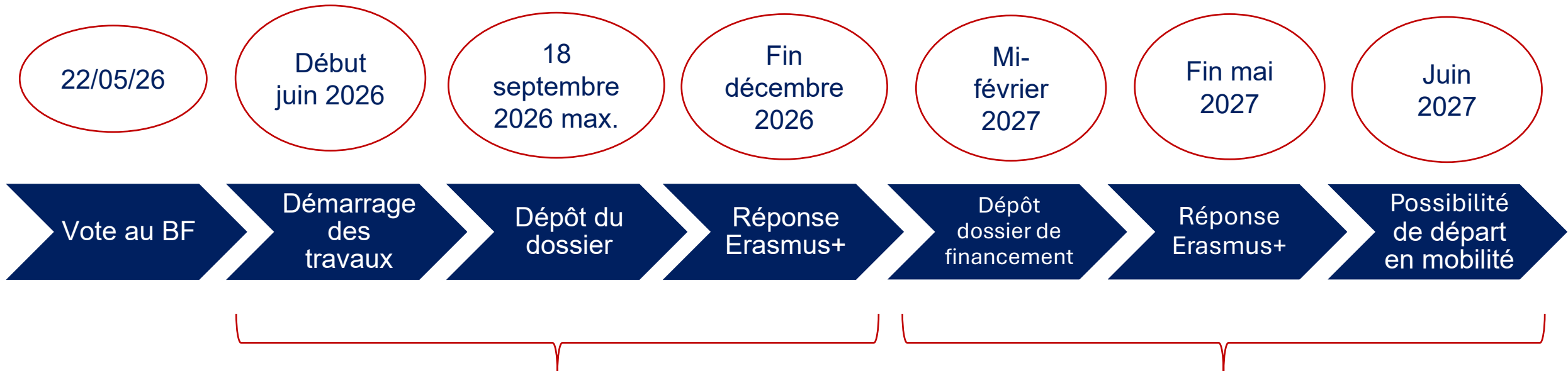
# Différences entre accréditation et projets de mobilité de courte durée



# Etapes



- 1 créneau de demande d'accréditation possible par an
- Possibilité de non-réouverture de dépôt d'habilitation à partir de 2027 (uniquement renouvellement)



# Ressources

## Compétences détenues au sein de l'équipe

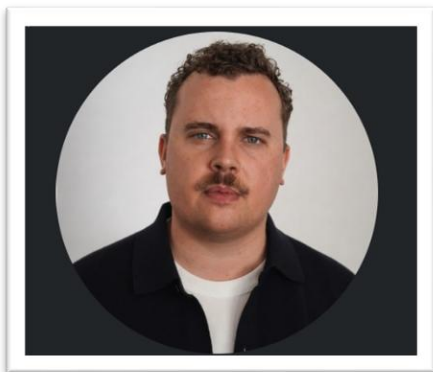
:

## Compétences communes :

- Compréhension du programme Erasmus+ Sport
- Gestion de projet européen
- Compétences rédactionnelles
- Structuration d'un plan de mobilité

### **Martin ALLIO**

*Chargé de mission  
agrément Service Civique*

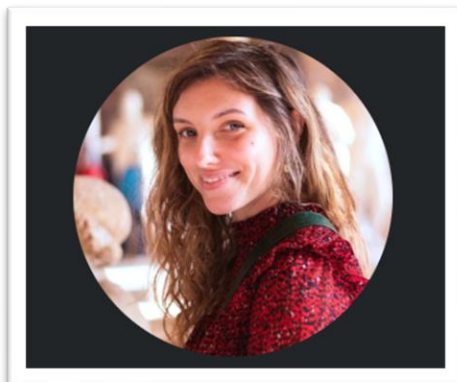


- Recherche de partenaires ;
- Communication et valorisation du projet ;
- Maîtrise des sujets prioritaires aux projets Erasmus+ : vivre ensemble,

...

### **Virginie BRIANT**

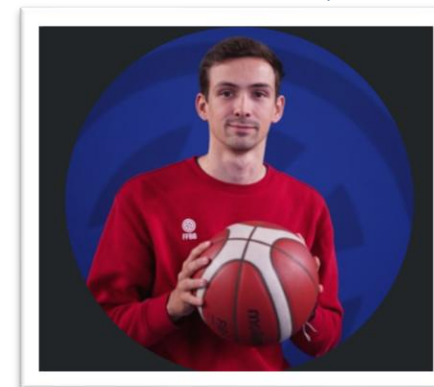
*Chargée de Développement  
INFBB*



- Animation du réseau d'IRFBB ;
- Pilotage interne du projet ;
- Gestion administrative et financière.

### **Gabriel DI FUSCO**

*Chargé de Mission -  
Formation Emploi*



- Maîtrise des enjeux du sport fédéral ; des politiques publiques sportives ; des besoins des clubs, éducateurs, bénévoles et pratiquants ;
- Pilotage de la plateforme ;
- Pilotage avec les acteurs d'Erasmus.